

5 et 6 décembre Activités de Noël



Marché de Noël

5 et 6 décembre
de 10h à 17h00



Défilé du Père Noël

**DIMANCHE
6 DÉCEMBRE à 13h00**

Voir page 14



Avec le groupe
« **LE BAL À L'HUILE** »



**Le dimanche 6 décembre
à 14h30**

À l'église de Notre-Dame-de-Stanbridge



Voir page 19



HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

LUNDI - MERCREDI - JEUDI :
de 8h00 à 12h00 et de 13h15 à 17h00

Tél.: 450 296-4710 / Télécopieur : 450 296-5001
Adresse courriel : notredamedestanbridge@videotron.ca
Site internet : www.notredamedestanbridge.qc.ca

Pour rejoindre l'inspecteur en voirie: M. Réal Pinsonneault cell.: 450 357-6358

Vous pouvez venir rencontrer l'inspectrice en bâtiment et en environnement
Mme Andréanne Ouellette les jeudis de 8h30 à 16h30.

Vous pouvez aussi consulter les procès-verbaux, les règlements ainsi que les règlements d'urbanisme sur le site web de la municipalité.



CALENDRIER DES ASSEMBLÉES DES DIFFÉRENTS ORGANISMES DE LA MUNICIPALITÉ

Comité des Loisirs: Le jeudi 26 novembre à 19h00 au local des Loisirs.

Conseil municipal: Le lundi 7 décembre à 19h30 à l'Hôtel de ville.

Fabrique: Le mercredi 9 décembre à 19h00 à la Sacristie.

Comité du CDS: Le 18 novembre et 16 décembre à 19h00 à l'Hôtel de ville.

Pour tout savoir à Notre-Dame-de-Stanbridge

1. Lire l'Ami, votre journal
2. Visiter www.notredamedestanbridge.qc.ca
3. Voir le Babillard chez AXEP
4. Participer aux projets du comité de développement stanbridgeois

L'AMI

Heure de tombée pour le journal L'AMI : Remettre vos articles pour le dernier vendredi du mois.
Pour l'AMI du mois de décembre ce sera vendredi 27 novembre,
par courriel : notredamedestanbridge@videotron.ca

Le journal L'AMI est distribué en 300 exemplaires dans Notre-Dame-de-Stanbridge.

Le comité:

Gisèle Bonhomme: *relationniste, texte*

Madone Godin: *correctrice*

Jacques De Ladurantaye

et Alain Crosnier, photographes





Béatrice Travers: *collaboratrice*

Sylvie Poulin: *graphiste, mise en page*

ressources.nds@videotron.ca



Calendrier des activités de loisirs, culture et vie communautaire du 15 novembre au 15 décembre 2015

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Cours de danse Country, Bingo, Zumba et Maniement d'armes : au Local des Loisirs, 750 rue Gauvin. Danse de l'âge d'Or : 900 rue Principale (Salle municipale) Bibliothèque : au local 106 de l'école St-Joseph. Jeux de cartes et de société : au local des Loisirs						
15 NOV	16 NOV	17 NOV Cours de danse Country: 19h00 à 21h00	18 NOV Bibliothèque 19h à 21h <hr/> Zumba : 18h30 <hr/> Assemblée CDS à 19h00 à À L'Hôtel de vile	19 NOV Bingo : à 14h00	20 NOV Jeux de cartes et de société au local des Loisirs 13h30 à 16h30	21 NOV Bibliothèque 10h à 12h
22 NOV	23 NOV	24 NOV Cours de danse Country: 19h00 à 21h00	25 NOV Bibliothèque 19h à 21h <hr/> Zumba : 18h30	26 NOV Bingo : à 14h00 Assemblée Loisirs à 19h00 à À L'Hôtel de vile	27 NOV Jeux de cartes et de société au local des Loisirs 13h30 à 16h30	28 NOV Bibliothèque 10h à 12h
29 NOV	30 NOV	1 DÉC Cours de danse Country: 19h00 à 21h00	2 DÉC Bibliothèque 19h à 21h <hr/> Zumba : 18h30	3 DÉC Bingo : à 14h00	4 DÉC Jeux de cartes et de société au local des Loisirs 13h30 à 16h30	5 DÉC Bibliothèque 10h à 12h <hr/> EXPO-ART  10h à 17h Salle municipale
6 DÉC EXPO-ART  10h à 17h Salle municipale Défilé du, Père Noël  13h00 Spectacle de  Noël à 14h30 À l'Église	7 DÉC Assemblée du conseil municipal À 19h30	8 DÉC Cours de danse Country: 19h00 à 21h00	9 DÉC Bibliothèque 19h à 21h <hr/> Zumba : 18h30 Assemblée Fabrique À 19h00 à la Sacristie	10 DÉC Bingo : à 14h00	11 DÉC Jeux de cartes et de société aux loisirs 13h30 à 16h30	12 DÉC Bibliothèque 10h à 12h
13 DÉC Danse Loisirs Salle communautaire 13h00	14 DÉC	15 DÉC Cours de danse Country: 19h00 à 21h00				



MOT de la Mairesse

RAPPORT DU MAIRE

Au mois de novembre de chaque année, je dois vous présenter, conformément à l'article 955 du Code municipal, le rapport du maire concernant la situation financière de la Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge sur les points suivants :

- 1- Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014 ;
- 2- Le dernier programme triennal d'immobilisations ;
- 3- Les indications préliminaires sur les résultats d'exploitation de l'année en cours ;
- 4- La rémunération et les allocations de dépenses des membres du Conseil ;
- 5- Les orientations générales du budget 2016 ;
- 6- Le programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 ;
- 7- La liste des entreprises dont les contrats ou le total des contrats dépassent 25 000\$ entre le 2 novembre 2014 et le 1 novembre 2015.

1- États financiers au 31 décembre 2014 :

Les états financiers pour l'année 2014 ont été préparés par le comptable agréé Bruno Chrétien de Raymond Chabot Grant Thornton, lequel a vérifié la situation financière de la Municipalité. Ces états financiers ont été déposés lors de l'assemblée ordinaire du 7 avril 2015.

Au 1 janvier 2014, le surplus accumulé était de 465 309\$, plus le surplus de l'exercice de 63 945\$, moins des ajustements dûs au financement des investissements en cours de 63 275\$, le surplus accumulé de la municipalité au 31 décembre 2014 était donc de 465 979\$.

De cette somme, un montant de 35 164\$ a été transféré dans le budget 2015.

La richesse foncière totale (imposable et non-imposable) de la municipalité au 1 janvier 2015 était de 91 645 000\$, la municipalité comptait 674 habitants.

2- Programme triennal d'immobilisations :

Tel que prévu les travaux de rechargement et d'asphaltage ont été réalisés dans le rang Ange-Gardien;

Dans le chemin Saint-Charles et le rang DesRivières, du rapiéçage mécanisé a permis d'améliorer la surface de roulement des chemins à certains endroits;

Le stationnement de la caserne a été refait; mais le projet de garage municipal est repoussé d'un an.

3- Indications préliminaires de l'exercice se terminant le 31 décembre 2015 :

Voici la situation au 30 septembre 2015

Revenus budgétés au 31 décembre 2015	1 083 198\$
Revenus au 30 septembre 2015	835 806\$
Dépenses budgétées au 31 décembre 2015	1 083 198\$
Dépenses au 30 septembre 2015	882 039\$



4- Rémunération et allocations de dépenses des membres du Conseil :

En vertu du règlement sur la rémunération des élus municipaux, pour l'année 2015, la rémunération annuelle du maire est de 7 146.55\$ à laquelle s'ajoutent 3 573.28\$ d'allocation de dépenses pour un montant total annuel de 10 719.83\$ alors que la rémunération de chacun des conseillers est de 2 381.82\$ à laquelle s'ajoutent 1 190.91\$ d'allocation de dépenses pour un montant total annuel de 3 572.73\$.

5- Orientations générales pour l'année 2016

Suite à une consultation avec les membres du conseil municipal et la directrice générale, voici ce vers quoi nous porterons nos orientations pour l'année qui vient :

Installations sanitaires isolées :

Notre municipalité s'étant dotée d'un système de collecte et de traitement des eaux usées depuis plus de cinq ans pour son périmètre urbain, notre objectif pour l'année 2015-2016 sera de s'assurer que toutes les installations sanitaires isolées seront conformes; c'est à dire toutes les fosses septiques et champs d'épuration des maisons et bâtiments qui ne font pas partie du périmètre urbain et qui relèvent de notre administration. Cette décision est prise dans le cadre d'un plan d'action en gestion intégrée de l'eau proposé dans la STRATÉGIE REGIONALE SUR L'EAU. Aussi, notre système d'épuration « ROSEAU ÉPURATEUR » comporte actuellement des déficiences qui devront être rétablies le plus tôt possible pour lui redonner ses propriétés originales.

REGES (Règlement sur l'Écoulement et la Gestion des Eaux de Surface)

Dans un même ordre d'idée et toujours dans le cadre du plan intégré de la gestion de l'eau, nous ferons appliquer les règlements municipaux sur la **protection des berges** de nos cours d'eau verbalisés, autant de la rivière, des ruisseaux et des décharges ou fossés des terres agricoles et des terrains en développement. Les bandes riveraines sont importantes pour le bon écoulement des eaux et pour empêcher l'érosion et l'effondrement des berges et le déversement de phosphore vers le Lac Champlain (Dans cet ordre d'idée, la municipalité participera au projet conjoint "À MORT LE PHOSPHORE" avec des municipalités faisant partie du Bassin Versant de la Baie Missisquoi et du lac Champlain). Les plantes, arbustes et arbres retiennent par leurs racines les sédiments et la terre en solidifiant les talus. Les berges retiennent aussi les produits qui sont étendus pour activer les cultures. Respecter un espace entre le cours d'eau et le plan de travail est primordial pour protéger l'eau des cours d'eau et leur habitat tant faunique que végétal, cette mesure vise aussi à protéger la nappe phréatique, un élément essentiel de notre approvisionnement en eau potable. Conséquemment en mai 2016, une autre journée de distribution d'arbustes sera organisée pour vous permettre d'implanter des zones arbustives sur vos berges et ceci à un moindre prix.

Développement domiciliaire :

Le projet du promoteur de la zone blanche de la rue Ste-Anne avance lentement. D'autres lots pourraient aussi être disponibles pour la construction de maisons unifamiliales dans la rue Choquette, la rue Principale, dans le rang St-Henri et la rue Messier. Avec le projet du CDS, visibilité Notre-Dame, nous tenterons de mettre l'accent sur les particularités et les acquis de notre municipalité pour tenter d'amener chez nous de nouvelles familles.



La taxe d'accise sur l'essence et nos routes.

Le programme de taxe d'accise sur l'essence est reconduit et nous devons utiliser ce retour de taxes de 580,816\$ avant 2019.

Une portion de ce montant a déjà été appliquée sur le rang Ange-Gardien et une autre partie, sera mise pour la réfection d'une section du rang St-Charles. Du rapiéçage mécanisé est aussi prévu dans quelques sections de nos chemins, mais nous envisageons aussi dans un avenir rapproché de refaire le chemin Des Rivières qui est un chemin « collecteur » entre notre municipalité et les routes 133, 202 ainsi que l'autoroute 35. En ce qui concerne cette autoroute, nous continuerons de faire des pressions pour obtenir une bretelle d'accès sur le chemin Grande-Ligne près de St-Alexandre. Selon les dernières informations du comité d'aménagement de la MRC Brome-Missisquoi, les pourparlers vont bon train de ce côté. Nous prévoyons aussi construire un bâtiment de service tel un garage municipal pour nos besoins présents et futurs en voirie.

Politique : collaboration et entraide avec les municipalités voisines et Planification Stratégique

Le projet MADA Bedford et région a initié un regroupement loisirs et activités sportives des municipalités de la région. Que nos orientations en matière de règlements municipaux s'effectuent en synergie avec les municipalités environnantes prouve que lorsque l'enjeu est important, il est possible de travailler de concert. Se soutenir les uns les autres nous donnera plus de force vis-à-vis ces autres et nous apportera de nouveaux acquis à offrir à notre population.

La Planification stratégique vise aussi à encadrer les élus dans leurs décisions futures. La consultation publique et les focus-groupes ont été un bon moyen de connaître les idées et les visions que les citoyens envisagent pour leur municipalité.

Vitalité de notre communauté

Notre vitalité et le dynamisme de nos associations nous donnent une place importante en tant que joueur dans notre région. Nous avons la chance d'avoir un périmètre urbain et une rue principale, qui centralisent nos actions. Associations patrimoniales, de loisirs, de développement, bibliothèque, organismes à caractère religieux, profitons donc des événements que créent ces associations et ces organismes pour renforcer notre sentiment d'appartenance envers notre communauté. Utilisons nos infrastructures de loisirs tant sportives que culturelles pour notre mieux-être et nos bonnes habitudes de vie.

Conclusion

Nous sommes toujours dans un contexte économique favorable avec des taux d'intérêts bas et toujours très intéressants. Cette situation permet de bonnes conditions pour les emprunts et ces dispositions peuvent aussi tenter autant les entrepreneurs que les jeunes familles à investir dans l'achat d'un terrain et d'une maison ou d'un commerce chez-nous.

Notre école est à un tournant stratégique et la révision des secteurs scolaires de la commission scolaire Val des Cerfs, secteur Farnham, pourrait changer le visage de notre petite communauté étudiante. La réputation de notre école semble toujours intéresser les jeunes familles à venir demeurer chez-nous. Profitons de ces éléments pour maintenir nos acquis et développer notre potentiel.

6- Programme des dépenses en immobilisations pour les années 2016-2017-2018

Le programme des dépenses en immobilisations sera discuté lors des réunions préparatoires sur le budget et proposé lors de l'assemblée spéciale pour adopter le budget 2016.



7- Liste des entreprises dont le contrat dépasse 2 000\$ et le total de ces contrats dépassent 25 000\$ ainsi que les factures de plus de 25 000\$.
pour la période du 2 novembre 2014 au 1 novembre 2015.

Nopac Environnement	37 515 \$	Collectes et transport des matières résiduelles.
Transport Hanigan inc.	96 139 \$	Déneigement des chemins municipaux et du MTQ,
Asphalte des Cantons inc.	40 096\$	Travaux de rapiéçage mécanisé sur différentes routes;
Sintra inc.	226 686\$	Travaux de rechargement et d'asphaltage, rang Ange-Gardien;
MRC Brome Missisquoi	60 136\$	Quote-part, travaux cours d'eau;
Ministre des Finances Québec	81 871\$	Service de la Sûreté du Québec.
Service dépôt et Compensation	228 626\$	Intérêts et capital emprunt eaux usées, 327-09

Résumé de la séance ordinaire du 2 novembre 2015

- Une somme de 500\$ est attribuée pour le spectacle de Noël 2015 organisé par le Comité de Développement Stanbridgeois et le Comité des Loisirs de Notre-Dame.
- Dans le cadre du programme Virage Rivage de la MRC Brome-Missisquoi, une distribution d'arbustes aura lieu le 14 mai 2016. La municipalité financera 50% du coût de ces arbustes qui seront donc en vente à 1.30\$ chaque.
- Le Conseil municipal fera les représentations nécessaires auprès de la commission scolaire du Val-des-Cerfs pour conserver à l'école primaire Saint-Joseph tous les élèves résidents dans notre municipalité ainsi que les élèves résidents à Pike-River qui fréquentent actuellement notre école primaire.
- Le contrat de collectes et transport des matières résiduelles pour les 3 prochaines années est donné à Nopac Environnement étant le plus bas soumissionnaire conforme, 3 entreprises avaient déposé des soumissions. Le prix proposé est le même que celui des 3 dernières années. Nopac Environnement assure la collecte et le transport des matières résiduelles depuis 2005.
- Étant le seul soumissionnaire, M. Ricky Gasser déneigera l'accès au garage municipal, la caserne, le stationnement et l'accès à l'Hôtel de Ville ainsi que 2 bornes sèches.
- Le conseil municipal adopte le plan local de mise en œuvre de la municipalité du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC Brome-Missisquoi.
- Le pompier M. Marc Macot a donné sa démission.
- Le Conseil adopte la planification stratégique de développement 2016-2026 et la politique familiale révisée; Le lancement officiel sera fixé à une date ultérieure.



AVIS PUBLIC

Dépôt du nouveau rôle d'évaluation foncière triennal 2016-2017-2018, premier exercice financier.

Ce rôle entrera en vigueur le 1 janvier 2016.

La valeur foncière **totale** pour l'ensemble de la municipalité est 109 458 200\$; L'augmentation de valeur par rapport à l'évaluation de 2015 est de 17.53 %.

La valeur foncière **imposable** (qui sert de base pour la taxation) est de 107 107 400\$; L'augmentation est de 17.80 % qui se détaille ainsi:

- augmentation de 33.06% pour les terrains dont la nouvelle valeur est 52 383 500
- augmentation de 6.15% pour les bâtiments dont la nouvelle valeur est de 54 723 900\$.

Le nouveau rôle d'évaluation peut être consulté au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Donné le 5 novembre 2015

AVIS PUBLIC –Adoption du budget 2016

Est par la présente donné par la soussignée qu'une assemblée extraordinaire publique sera tenue le lundi 21 décembre 2015 à 19h30, au lieu habituel des réunions du Conseil municipal.

Au cours de cette assemblée, le budget 2016 et le programme triennal 2016-2017-2018 d'immobilisations seront adoptés.

Conformément à l'article 956 du Code municipal, les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

Donné à Notre-Dame-de-Stanbridge ce 12 novembre 2015.

Béatrice Travers, directrice générale, secrétaire trésorière

RAPPEL—Stationnement hivernal

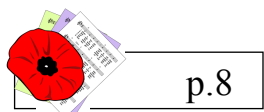
Extrait du règlement numéro : 338-10 -RM 330 concernant la circulation et le stationnement

STATIONNEMENT DE NUIT EN HIVER

Il est interdit de *Stationner un Véhicule* sur un *Chemin Public* situé sur tout le territoire de la *municipalité* entre 23h et 7h, entre le 15 novembre et le 31 mars. Cette interdiction ne s'applique pas pour la période s'étendant du 23 décembre au 3 janvier.

La Sûreté du Québec est chargée de faire appliquer ce règlement.

Si nous voulons que les rues soient bien déneigées, laissons la chance aux "déneigeurs" de bien faire leur travail.





MATIÈRES RÉSIDUELLES



Le déchet qu'on ne produit pas est celui qui coûte le moins cher et qui est le plus facile à gérer, donc réduisons à la source.

Dernière chance de profiter des écocentres en 2015!

Fermeture hivernale de décembre à mars

Retour du service en avril 2016



1er samedi du mois	Bromont, 20, rue du Pacifique Est / 450 534-3420
2e samedi du mois	Ville de Bedford, 80, rue Cyr / 450 248-2440 Lac-Brome 50, rue Mill / 450 243-6111
3e samedi du mois	Cowansville, 172, rue du Nord / 450 263-0277
4e samedi du mois	Farnham, 1180, boul. Industriel / 450 293-3178 Sutton, 260, route 139 sud / 450 538-2290
5e samedi	Advenant un 5e samedi aucun Écocentre ouvert

Merci à tous les citoyens de la MRC Brome-Missisquoi d'avoir participé en si grand nombre. Pour plus d'informations consultez le site www.bmvert.ca

Source : Valérie Nantais-Martin, MRC Brome-Missisquoi, recyc@mrcbm.qc.ca

Petit Mémo

Après le passage du camion des ordures ménagères et du recyclage serait-il possible de ramasser vos bacs la même journée pour ne pas les laisser sur le bord du chemin.

Nous vous remercions pour votre collaboration.



Il est certain que la meilleure façon de se débarrasser de vos feuilles mortes est le feuillicyclage (passer la tondeuse sur les feuilles sèches).



Pour les résidents qui ont trop de feuilles, une autre option s'offre à vous.

La municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge disposera d'un enclos au site de traitement des eaux usées où vous aurez la possibilité d'y apporter vos feuilles mortes. La municipalité a conclu un accord avec M. Marcotte, un producteur d'ail, de Pigeon-Hill qui viendra récupérer les feuilles mortes leur rendant ainsi une deuxième vie.

Cependant pour faciliter le transport et la manutention, seulement les gros sacs de plastique contenant vos feuilles seront acceptés.

(Dépôt de septembre à fin octobre).

Veillez noter que nous n'accepterons pas de branches.

Il est noté qu'il est toujours possible d'apporter vos feuilles mortes aux Éco-Centres.

Par contre seulement les **sacs en papier** contenant vos feuilles mortes seront acceptés.



Plan de gestion des matières résiduelles

Conformément aux exigences gouvernementales, le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) doit être révisé aux cinq ans. La MRC Brome-Missisquoi a donc débuté, par résolution, la révision de son PGMR. Il tiendra compte des enjeux économiques, sociaux et environnementaux propres à la région et se fixera des objectifs qui répondent à la Politique gouvernementale et à son plan d'action.

De plus, conformément à la *Loi*, le projet de Plan de gestion des matières résiduelles doit être présenté à des consultations publiques afin de fournir l'information nécessaire à la compréhension du projet de même que de permettre aux citoyens, groupes et organismes d'être entendus sur le sujet.

Les citoyens, groupes et organismes ont la possibilité de déposer un mémoire lors des consultations publiques, de l'acheminer au bureau de la MRC Brome-Missisquoi au 749, rue principale à Cowansville (QC) J2K 1J8 ou en le faisant parvenir par courriel à vnantais@mrcbm.qc.ca au plus tard le vendredi 18 décembre 2015 à 16 h 30.

Le projet de Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC Brome-Missisquoi, adopté par résolution, peut être consulté au bureau de la MRC Brome-Missisquoi et au bureau de chacune des 21 municipalités de la MRC durant les heures normales d'ouverture. Il peut également être consulté en format électronique sur le site web de la MRC Brome-Missisquoi: <http://www.mrcbm.qc.ca/fr/>

Consultation publique :

Date : Lundi 14 décembre 2015

Heure : 19 h

Lieu : Hôtel de Ville de Notre-Dame-de-Stanbridge

Adresse : 900, rue Principale, Notre-Dame-de-Stanbridge (QC) J0J 1M0

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec la coordonnatrice en environnement, Valérie Nantais-Martin, au 450 266-4900, poste 249 ou par courriel à vnantais@mrcbm.qc.ca.



Trucs et astuces pour un Noël écoresponsable

Que ce soit pour les cadeaux, les décorations ou les festivités comme telles, RECYC-QUÉBEC vous rappelle quelques trucs et conseils pratiques en cette période des fêtes, afin de favoriser la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation des ressources pour vous permettre d'économiser et aussi de réduire votre impact sur l'environnement.



Se préparer à la période des fêtes intelligemment

- Parce qu'on peut respecter à la fois la tradition et l'environnement, pourquoi ne pas transmettre ses vœux par cartes virtuelles? Vous pouvez aussi choisir des cartes faites de papier recyclé, vendues au profit d'une organisation caritative ou fabriquées de vos propres mains. Profitez d'une séance de bricolage en famille pour faire d'autres décorations avec des objets que vous avez déjà sous la main. Vos décorations seront assurément uniques et peu coûteuses!
- Quant aux lumières de Noël, elles ajoutent bien sûr à la magie des Fêtes! En plus des ampoules DEL, qui produisent jusqu'à 90 % moins d'énergie, saviez-vous qu'il existe des lumières de Noël à énergie solaire? Nul besoin d'avoir une minuterie ou de les éteindre avant d'aller dormir, Dame Nature s'en charge!
- Et pour le sapin, on opte pour une version naturelle ou artificielle? Si vous choisissez un arbre artificiel, assurez-vous de l'utiliser au moins 20 ans pour que son empreinte environnementale soit la plus faible possible! Si vous choisissez un arbre naturel, décorez-le en n'utilisant que des décorations qui pourront facilement être retirées de ses branches. Les glaçons et la neige artificielle restent collés aux branches des arbres naturels et rendent leur recyclage impossible.
- Pour éviter le gaspillage alimentaire, prévoyez vos portions, congelez, partagez les restants, re-créez des recettes et compostez! Pourquoi ne pas faire de la réduction du gaspillage alimentaire l'une de vos prochaines résolutions?
- Pour vos réceptions, utilisez de la vaisselle durable afin d'éviter d'utiliser des assiettes et verres jetables.
- Pour vos achats, que ce soit pour les boissons ou pour la nourriture, privilégiez ceux en vrac plutôt que les portions individuelles et les produits suremballés. Si vous vous rendez plutôt à une réception, apportez vos mets dans des contenants réutilisables et évitez les sacs et autres pellicules plastiques.
- N'oubliez pas que le meilleur ami de vos réceptions est votre bac de récupération! Vos invités pourront y déposer bouteilles, contenants, imprimés et autres emballages de plastique, de verre, de métal et de carton, pour qu'ils soient recyclés. En plus, le ménage se fera plus rapidement! Consultez le site recreer.ca pour vérifier ce que vous pouvez y déposer.
- Finalement, planifiez vos déplacements, favorisez le transport en commun, l'autobus, le train ou encore le covoiturage pour vous rendre à vos réceptions familiales et autres sorties du temps des Fêtes.





Halloween aux Loisirs

Merci aux petits monstres, sorcières, supers héros, poupées diaboliques etc.. d'être venus nous visiter aux Loisirs.

Merci aux parents qui ont accompagné leurs enfants. Nous avons reçu près d'une centaine d'enfants cette année.

Voici quelques photos prises le soir du 31 octobre.





Le Comité des Loisirs



Cette année, les loisirs ont préparé une chasse au trésor pour la journée de la fête des enfants le 20 décembre. Venez jouer avec nous à chercher tous les objets qui permettront aux lutins du Père Noël de réparer le traîneau pour que tous les enfants puissent recevoir leurs cadeaux à Noël !

Début de la chasse 10h30, durée approximative 45 minutes. Ensuite, un jeu géant de TROUBLE vous attendra à l'intérieur pour un tournoi d'équipes qui seront constituées sur place. Beaucoup de plaisir en perspective, du rire, des jeux, de la bonne bouffe et des cadeaux !!! Et bien sûr...la visite du Père Noël !

INVITATION LANCÉE AUX COMMERCE ET RÉSIDENTS

Vous voulez faire partie de la parade avec votre char allégorique le 6 décembre prochain !

Allez soyez créatifs et fabriquez-en un.

Pour informations contactez :

Karin : 450 296-4429 ou Martin: 450 296-4252



Loisir Rural

BADMINGTON LIBRE À BEDFORD

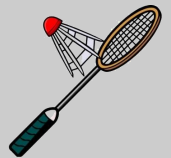
Badminton libre les mercredis soirs au gymnase de Mgr Desranleau.

Pour 4 blocs de badminton libre de 1 h 30 coût: 20 \$ du 18 novembre au 9 décembre.

Il y a des raquettes et volants disponibles à l'école si les gens n'en ont pas.

Pour inscriptions, contacter Christelle au: 450 248-7150

Coordonnatrice loisirs, culture et vie communautaire Ville de Bedford



COURS DE MANIEMENT D'ARMES À FEU

Des cours de maniement d'armes à feu seront donnés par le Club de Tir Josée au local des Loisirs de Notre-Dame les

28 et 29 novembre / 5 décembre / 12 et 13 décembre

Pour inscriptions contactez M. Jocelyn Dulude,
adresse courriel: duludemoniteur01@hotmail.fr



PROCHAINE DANSE

Dimanche le 13 décembre 2015 à 13h30

Cours de danse à 13h00. Bienvenue à tous!

À la salle communautaire, 900 rue Principale





12^e
édition

Vente Expo-Art

Marché de Noël

**Samedi et Dimanche 5 et 6 décembre 2015
de 10h00 à 17h00**

**Près d'une trentaine d'artistes, artisans(es) seront
présents pour vous montrer leurs plus belles œuvres**

*Venez nous visiter
et peut-être vous procurer
le cadeau original
que vous cherchiez pour Noël*



**VENTE
DE SAPINS
NATURELS**
Aux profits des Loisirs

Centre municipal, 900 rue Principale, Notre-Dame-de-Stanbridge

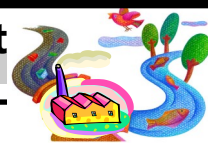
Entrée gratuite



Défilé du Père Noël
Dimanche 6 décembre à 13h.

Après le défilé tous seront invités à prendre des photos
avec le Père Noël dans le parc Fournier
et autres petites surprises.





Règlement de zonage et Rappel pour l'automne

Règlement de zonage

Le règlement de zonage est un règlement municipal relativement à l'urbanisme. Cet outil de réglementation est autorisé par La loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU). Le règlement d'urbanisme est propre à chaque municipalité, cependant il consiste toujours au même principe peu importe la même municipalité. La municipalité divise son territoire en zones. Chaque zone se voit attribuer une fonction dominante (agricole, résidentielle, mixte, commerciale ou communautaire). Ce zonage est présenté dans une carte qui fait partie du règlement. Ainsi on parlera de zone A pour la zone Agricole ou encore C pour Commerciale. Chaque zone possède sa grille d'usage qui indique quels usages sont autorisés, souvent l'usage dominant est priorisé, mais pas nécessairement exclusif. Ces grilles de zonage sont aussi un document qui fait partie intégrante du règlement de zonage.

Le règlement de zonage en lui-même est textuel. Il indique et précise ce qui peut être réalisé dans chaque zone en particulier, ce qui est autorisé dans toutes les zones ou même prohibé sur tout le territoire. Il indique généralement des normes concernant l'affichage, le stationnement, la coupe d'arbre, l'entretien des terrains, les bâtiments accessoires à chaque catégorie d'usage et la définition de tous les usages.

Le règlement de zonage présente des articles normatifs. C'est-à-dire qu'il indique la règle à suivre. Ainsi, la personne qui applique ce règlement ne peut pas modifier comme bon lui semble les dispositions. Si le nombre indiqué est 3 mètres minimum pour un élément particulier, l'inspecteur qui applique le règlement doit exiger 3 mètres minimum et rien de moins. Cela peut sembler contraignant mais les normes appliquées sont considérées comme étant valables pour le plus grand nombre, donc pour la majorité de la population. Ceci dit, certaine disposition existe pour les exceptions, comme les dérogations mineures.

Le règlement de zonage de la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge est identifié par le numéro 318-08. Il comporte 94 pages, plus les grilles d'usage et le plan de zonage.

Abri temporaire

Le règlement de zonage 315-08 établi à l'article 66 que les abris d'auto hivernaux (abris tempo) sont autorisés d'octobre à Avril. Il est donc temps de les installer si vous le souhaitez. Cependant, un seul abri tempo est autorisé par propriété.

Installation septique

Il y a plusieurs années la municipalité a débuté une vérification générale des installations septiques des résidences présentes son territoire. A ce jour, certaines résidences ne sont pas encore conformes ou manquent encore aux inspections. Les inspections reprendront de plus belle ce mois-ci. En effet, la municipalité apporte une attention particulière à la conformité des normes environnementales. Pour toutes questions n'hésitez pas à me joindre à l'hôtel de ville tous les jeudis, de 8h30 à midi puis de 13h00 à 16h30 (450-296-2710).





Bûche écologique, bûche densifiée

Connue depuis plusieurs années en Europe, la bûche densifiée, communément appelée bûche écologique, prend une part de marché de plus en plus importante dans les centres urbains du Québec. Sa facilité de manipulation, d'entreposage, l'absence de présence d'insectes et son faible taux d'humidité sont des avantages indéniables.

Son utilisation plus répandue fait en sorte que nous relevons de plus en plus d'incidents impliquant ce produit et même que certains fabricants de poêles ou foyers ne garantissent plus leurs appareils si dommages surviennent avec l'utilisation de bûche écologique.

- Qu'en est-il donc de ces événements ?
- L'utilisation de ces bûches est-elle sécuritaire oui ou non ?

Une petite recherche nous a permis de faire la lumière sur les causes et circonstances de certains incidents portés à notre attention. Quoique fabriquée à partir de résidus de bois, la bûche écologique est un produit totalement différent d'une bûche de bois naturel. En effet, pour bien comprendre la différence qui existe entre les deux produits, il est important de s'arrêter sur le potentiel calorifique et le dégagement de chaleur des deux produits. Il est reconnu qu'une bûche de bois naturel séchée à l'air pendant une à deux années ne pourra atteindre un taux d'humidité moyen inférieur à 33%, et ce quelle que soit l'essence du bois. Ce qui a pour conséquence qu'une partie de l'énergie développée par la combustion servira à éliminer l'humidité contenue dans la bûche. La résultante étant un potentiel calorifique de 5 600 Btu/lb. La nature est ainsi faite, nous pourrions difficilement atteindre des rendements supérieurs sans modifier la nature même de la bûche et c'est ce qui est fait avec la bûche écologique. Comme nous le mentionnions plus haut, la bûche écologique est fabriquée, pour la plupart, à partir de résidus de bois qui sont séchés dans un four rotatif et comprimés selon différents procédés. Cette technologie permet de fabriquer des bûches écologiques avec un taux d'humidité aussi bas que 8%, comparativement à 33% pour une bûche naturelle séchée à l'air. Cela représente en grande différence puisque la bûche écologique atteindra un potentiel calorifique moyen de 8 000 Btu/lb. Certaines technologies permettront aux fabricants d'offrir des produits avec différents temps de combustion et de dégagement de chaleur. Ce sera donc, la technologie de fabrication qui déterminera la durée de la combustion. Les plus utilisées sont les bûches d'ambiance avec un poids variant de 3 à 5 livres, qui sont comprimées sous forme de galettes, afin que la bûche puisse prendre de l'expansion dans la chambre de combustion de l'appareil et ainsi permettre aux flammes d'envelopper une plus grande surface de la bûche.

La bûche d'ambiance développera donc une plus grande quantité de flammes et de chaleur, entre 24 000 à 40 000 Btu par bûche selon le poids, pendant une courte période de temps, soit environ une durée d'une à deux heures comparativement aux bûches naturelles de même poids qui produiront de 16 800 à 28 000 Btu par bûche, dont nous pourrions contrôler la durée de combustion par l'utilisation des clefs d'amené d'air de l'appareil.

Dans les faits, la réduction de l'amené d'air, lorsque nous chauffons avec des bûches naturelles, augmentera le temps de la combustion et fera descendre la température à l'intérieur de la chambre de combustion.



À l'opposé, la réduction de l'amené d'air avec l'utilisation de bûche écologique d'ambiance ne réduira pas le temps de combustion de façon significative, mais fera augmenter de façon très significative la température à l'intérieur de l'appareil. Ajouter à cela une trop grande quantité de bûches dans l'appareil et nous comprenons maintenant pourquoi ignorer les recommandations d'utilisation du fabricant peut provoquer l'éclatement de vitre de foyer, briser des soudures et à la limite, provoquer un incendie.

En conclusion, même si la bûche écologique est composée de la même matière qu'une bûche naturelle, ces deux produits sont totalement différents et ont des comportements différents. Les utilisateurs devront donc réapprendre à chauffer leurs foyers ou leurs poêles s'ils désirent utiliser la bûche écologique. Pour terminer, quelques petits conseils de préventions afin que vous chauffiez en toute tranquillité.

Avant d'utiliser des bûches écologiques, vérifiez les spécifications de votre appareil afin d'en connaître la capacité maximale en Btu ;

- Lire les recommandations du fabricant de la bûche;
- Respectez vigoureusement le nombre maximal de bûches recommandées;
- Pour les appareils de type combustion lente, porter une attention au débit d'air de l'appareil, mettre des bûches écologiques de façon graduelle afin de voir comment l'appareil va réagir;
- Faites ramoner votre cheminée régulièrement.
- Rappelez-vous, ne chauffez pas votre appareil comme si c'était du vrai bois.

Pierre Le Blanc t.p.i
Service des Incendies
Notre-Dame de Stanbridge

La Pensée du mois

*On croit souvent
que le bonheur
est pour demain.*

*Mais s'il est possible demain,
il l'est également aujourd'hui.*

Source: La pensée du jour.net



ACTION RAMONAGE

Ramonages de tous genres:
cheminée, maçonnée,
préfabriquée, poêle,
foyer, bois et granule.

31 Bernier, Bedford
579 433 8777
514 943 2330

STÉPHANE BOUDRIALI, TECHNICIEN RAMONEUR (1999)

31, Bernier, Bedford Tél.: 579 433-8777 - 514 943-2330





Bibliothèque Municipale



Jours et heures d'ouverture :

Tous les mercredis de 19h à 21h et tous les samedis de 10h à midi.

Au 1043, rue Principale, école primaire Saint-Joseph, local 106
Notre-Dame-de-Stanbridge, JOJ 1M0 Téléphone : 450-296-4325 poste 26041

Pour connaître nos activités et nos nouveautés, lisez l'Ami ou consultez notre site web.

Si vous avez des suggestions pour l'achat de nouveaux livres, vous pouvez les faire par courriel à : biblio-notredame@hotmail.ca ou en personne à la bibliothèque.

Les achats de nouveaux livres pour la bibliothèque se feront quatre fois par année soit en mars, juin, septembre et décembre.

Vous pouvez également consulter la liste des livres ou réserver un livre sur le site web de la municipalité : www.notredamestanbridge.qc.ca

Horaire des bénévoles pour le mois de décembre 2015

Jour	Date	Noms
Mercredi	02 décembre	Micheline Dufour et Gisèle Bonhomme
Samedi	05 décembre	Eve Paquin et Dorothee Ouimet
Mercredi	09 décembre	Claudette Pinsonneault et Gisèle Bonhomme
Samedi	12 décembre	Ginette Senez et Dorothee Ouimet
Mercredi	16 décembre	Beatrice Travers et Gisèle Bonhomme
Samedi	19 décembre	Guy Lambert et Dorothee Ouimet

Astuce du mois:

Aux petits soins des mains

Comment chasser les odeurs qui adhèrent à vos mains lorsque vous cuisinez?

Le persil, la moutarde sèche, le bicarbonate de soude, la poudre à lever, éliminent l'odeur d'oignon. Vous devez donc saupoudrer vos mains ou écraser les feuilles de persil avec vos mains avant de les laver.



L'odeur d'ail disparaîtra si vous frottez vos mains avec des grains de café.

Source: Madame Chasse-Tache





Spectacle de Noël

**Avec le groupe
« LE BAL À L'HUILE »**

Dimanche le 6 décembre 2015 à 14h30

Le groupe de musique traditionnelle estrien Le Bal à l'huile (sept voix, accordéon, contrebasse, podorythmie, guitares, banjo et mandoline) est fier de venir présenter son spectacle à Notre-Dame-de-Stanbridge à la suite d'une belle tournée qui a laissé sa marque dans plusieurs régions du Québec et lors de deux prestigieux festivals en Ontario. Aucun public n'est demeuré insensible aux chansons du plus récent album du Bal à l'huile, «T'en souviens-tu? », qui s'est retrouvé en nomination dans la catégorie « Meilleur album traditionnel » à l'ADISQ en 2014.



Au cours des dernières années, la formation s'est produite dans plusieurs festivals et événements en province et dans l'Ouest canadien, en plus d'une virée en France. Le Bal à l'huile, figure incontournable de la musique traditionnelle québécoise, est reconnu pour la qualité de ses harmonies vocales et pour son énergique présence sur scène. Vous êtes donc conviés à une célébration du temps des fêtes des plus festives!

**Billets: Points de vente; - AXEP, - Municipalité NDS, -Presbytère Bedford,
- Pauline 450- 296-4567
pré-vente: 20\$ à la porte: 25\$**

Jean Coupal, VOIX ET PODORYTHMIE

Natif de Bedford, Jean a eu un coup de foudre pour la musique traditionnelle en 1976 lors d'un spectacle des groupes Barde et le Rêve du Diable. Secrètement, il a appris le violon de façon autodidacte avec des disques du Rêve du Diable et de la Bottine Souriante. Au début des années 1980, il a fondé le groupe Ritournelle, mêlant le style chansonnier et le traditionnel. En 1997, il a fait la rencontre de Patrick avec qui il a partagé le souhait de créer un nouveau groupe. L'idée est devenue un projet et le projet est devenu réalité: Le Bal à l'huile est né! Compositeur renommé de chansons traditionnelles, notamment pour son succès, « Le ruisseau », Jean nous offre une de ses plus belles oeuvres sur le 1er album « Maudit que j'filais ben », soit « Les vieux garçons ».



Des nouvelles de l'école St-Joseph NDS



Le conseil d'établissement

Saviez-vous que la loi sur l'instruction publique rend obligatoire la création d'un conseil d'établissement au sein de chaque établissement scolaire ? *Le conseil d'établissement représente une instance décisionnelle qui, par la mise en place d'une dynamique de gestion entre l'établissement et la commission scolaire, donne à l'école et aux centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes les leviers nécessaires pour répondre aux besoins éducatifs de tous les élèves.* (référence : <http://www.education.gouv.qc.ca/index.php?id=6153>)

Voici les membres du conseil d'établissement de l'école Saint-Joseph :

Membres de la communauté : Carole Dansereau et Gisèle Bonhomme

Personnel de soutien : Louise Patenaude-Tougas et Nathalie Vanexe

Enseignantes : Karine Gagnon, Nancy Francoeur et Sarah Tropper

Parents : Nathalie Brault (présidente), Stéphane Barsalou (vice-président), Martin Benoit, Stephen Hanigan (représentant au comité de parents de la commission scolaire) et un poste à combler.

Les activités du mois d'octobre

Les élèves ont travaillé fort pendant le mois d'octobre afin de mener à terme différents projets ou apprentissages. À la maternelle, les élèves s'initient petit à petit au monde de l'écrit par différentes activités. Évidemment, le jeu est au centre de cet apprentissage et les élèves sont de plus en plus conscients des sons et des lettres qui les entourent. En première année, ce fut un début d'année chargé. L'apprentissage de la lecture est une grande aventure à laquelle les élèves participent activement. Pour les élèves de la classe de deuxième et troisième années, la thématique des monstres fut au cœur de l'activité pédagogique du mois. Que ce soit par la littérature, l'écriture ou les arts, les élèves ont découvert un univers fascinant et effrayant. La classe de troisième et quatrième années, quant à elle, a exercé son esprit scientifique et toute son ingéniosité en travaillant les ponts. Pour les élèves de cinquième et sixième années, l'Halloween fut le prétexte pour sculpter des citrouilles et ainsi découvrir une nouvelle technique. Enfin, la classe ESI a poursuivi ses leçons d'équitation qui sont une grande source de motivation et de fierté pour les enfants.

Karine Gagnon, équipe école Saint-Joseph NDS

Recette

Tiramisu réduit en sucre et en gras

Préparation : 25 minutes Réfrigération: 2 à 12 heures

Cuisson: 10 minutes Portions: 6



½ gousse de vanille ou 1 c. à thé d'extrait de vanille

1/3 tasse de sucre

2 c. à soupe de fécule de maïs

2 œufs

1 tasse de lait

1 tasse de yogourt nature 2%

8 doigts de dame, chacun coupé en 3 tronçons

¾ tasse de café fort, froid

2 c. à thé de cacao, tamisé

Fendre la demi-gousse de vanille en deux sur la longueur. À l'aide de la pointe d'un couteau, retirer les graines de la gousse. Réserver.

Dans une casserole, hors du feu, mélanger le sucre et la fécule. Ajouter les œufs et bien mélanger à l'aide d'un fouet. Ajouter le lait, les graines et la gousse de vanille. Porter à ébullition à feu moyen en remuant et en raclant les parois et le fond de la casserole, soit environ 8 minutes. Laisser mijoter doucement 1 minute.

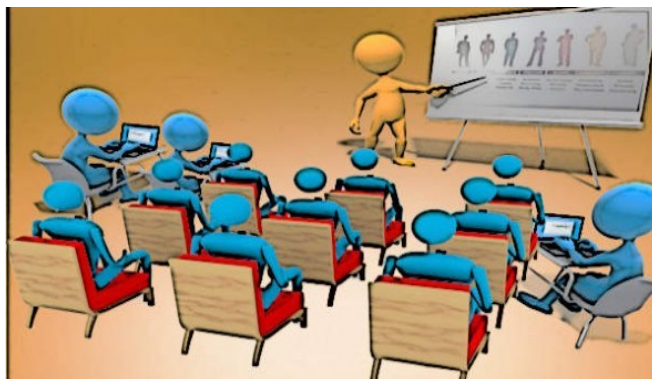
Retirer du feu, Retirer la gousse de vanille, Incorporer le yogourt à l'aide d'un fouet. Verser la crème dans un bol. Couvrir d'une pellicule de plastique directement sur la crème pâtissière. Réfrigérer 1 heure.

Dans 6 verres, répartir environ 6 c. à soupe de crème. Y déposer 2 morceaux de biscuits trempés dans le café environ 2 secondes chacun. Couvrir avec la moitié de la crème. Saupoudrer de la moitié de cacao. Répéter avec le reste des ingrédients et terminer avec le cacao. Couvrir de pellicule de plastique et réfrigérer de 2 à 12 heures avant de servir.

Source: Ricardocuisine.com



Café rencontre aînés



Ville	Endroit	Date	Thème
Notre-Dame-de-Stanbridge 450.296.4710	Centre de Loisirs 750, rue Gauvin	24 novembre 2015	Loisirs
		22 mars 2016	Transport
		20 septembre 2016	Santé

Toutes les présentations débuteront à **13:30 h**

Café et collation seront servis lors de ces rencontres et du transport sera aussi disponible.

Infos: 450-248-2473

Ces cafés-rencontres sont organisés dans le but de vous informer des services offerts aux personnes âgées dans notre région.

Organismes qui seront présents/ organization who will be there:

Logement Office Municipale d'habitation, COOP "Au pays des vergers", Revenu Canada, ACEF

Loisirs & Vie sociale : FADOQ, Loisirs de Notre-Dame, Pike River, Stanbridge East et Bedford, Avante Women Center

Santé: CIUSSS Estrie Installation La Pommeraie, Popote de Bedford, Regroupement Soutien aux Aidants de B-M/Maison Gilles Carle, COOP de Santé

Transport: Centre d'Action Bénévole, Transport adapté / collectif

La Chronique du village

Bon anniversaire à notre doyenne du mois de novembre
Mme Mariette St-Pierre Boulet



Quelques nouvelles de la paroisse Notre-Dame-des-Anges

Déjà l'hiver à nos portes . Il faudra chauffer notre Église mais la participation des gens qui sont venus dîner, des généreux commanditaires ainsi que les merveilleux bénévoles, nous permettra d'assumer une partie de ces coûts.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé de près ou de loin au dîner de la fabrique 2015.



Une assemblée de paroissiens se tiendra le 13 décembre après la messe. M Pierre André Ouimet est sortant et doit être remplacé et un autre poste de marguillier est aussi disponible. Il y a donc deux postes à combler.

Venez en grand nombre .

Yves Provost

Président Fabrique Notre-Dame-des-Anges

HORAIRE DES MESSES

Messe à Bedford : le samedi à 16 h 00, le premier et troisième dimanches à 9 h 00

Messe à Philipsburg : le premier et troisième dimanches à 10 h 30

Messe à Notre-Dame : le deuxième et quatrième dimanches à 9 h 00

Messe à St-Armand : le deuxième et quatrième dimanches à 10 h 30





Marché Gendreau inc.

Carole, Kim et Gaétan Gendreau
propriétaires

1097 rue Principale
Notre-Dame de Stanbridge (Québec) JOJ 1M0

Tél. : 450 296-4337



Martine Bellavance

Artiste peintre,
Professeur et Auteure

(514) 820-1185

martine_bellavance@hotmail.com

*Atelier de peinture décorative

*Cours de peinture



AUTOPRO

www.autoproservice.com

Daniel Tétreault

Propriétaire

Garage Daniel Tétreault

817, rue Principale
Notre-Dame-de-Stanbridge,
Qc JOJ 1M0
Tél.: (450) 296-8827
Télé.: (450) 296-8827

Vente
de véhicules
neufs
et usagés



Eve Paquin

Thérapeute énergétique

1031, rue Principale, Notre-Dame-de-Stanbridge
(450) 334-3304

Reiki
Fleurs de Bach
Kinésiologie
Radiesthésie
Magie Blanche

France Boulet

Soins des pieds



- *Amincissement et/ou coupe d'ongles
- *Nettoyage des ongles
- *Prévention d'ongles incarnés
- *Amincissement des cors et des callosités

Service à domicile

Pour rendez-vous
Tél.: 450-296-4584

ATELIER

MATHIEU FORGUES INC.

ACIER - ALUMINIUM - ACIER INOXYDABLE

SOUDURE
RÉPARATION
MODIFICATION
FABRICATION
UNITÉ MOBILE

821 RUE PRINCIPALE
NOTRE-DAME-DE-STANBRIDGE
QC JOJ 1M0

TÉL.: (450) 357-0769

ATELIER.MATHIEUFORGUES@HOTMAIL.COM

cuisines DESPRO

*Spécialisé en armoires de cuisine, salle de bain
et meubles sur mesure.*

SALLE DE MONTRE: sur rendez-vous
au 364 rang St-Joseph, Notre-Dame-de-Stanbridge

www.cuisinesdespro.com tél : 450-296-4440

Bertrand Provost et Anne-Marie Després

900, rue Principale, Notre-Dame-de-Stanbridge, JOJ 1M0 Téléphone 296-4710 Télécopieur: 296-5001
Site internet: www.notredamedestanbridge.qc.ca